



■ Instruction Scolarité : une priorité creilloise

« On ne créera la cité future qu'avec un peuple instruit ». Cette phrase, prononcée par Jules Uhry, maire de Creil de 1919 à 1936, est le mot d'ordre de tous les maires de Creil depuis, avec pour priorité de développer le nombre et la qualité des écoles pour favoriser la scolarisation des jeunes Creillois. La Ville développe également au 20e siècle, deux écoles nationales professionnelles réputées.

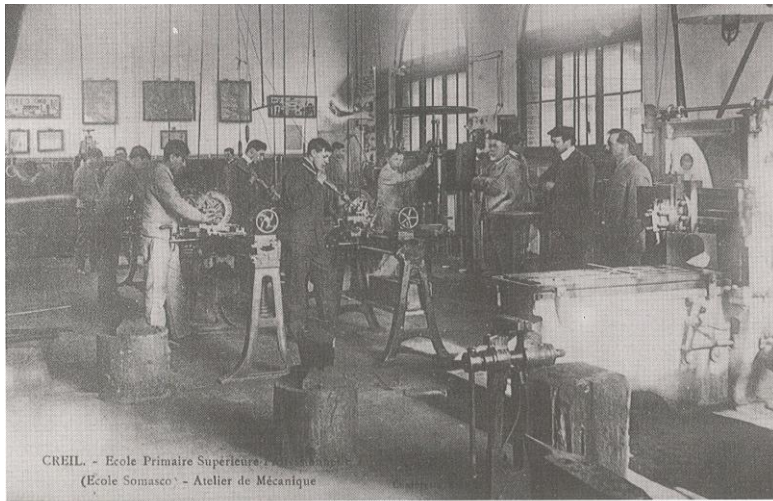
Lutter contre l'absentéisme

Grâce aux lois Ferry de 1881 et 1882, rendant l'école gratuite et obligatoire pour tous les enfants de 6 à 13 ans, le taux de scolarisation augmente à Creil, mais les absences sont toujours aussi nombreuses. Indifférence des parents, travail des enfants, manque de moyens pour s'habiller et se procurer les fournitures. Autant de motifs d'absentéisme contre lesquels luttent deux institutions : la commission municipale, qui sanctionne l'absentéisme scolaire et la caisse des écoles, qui favorise la fréquentation scolaire en donnant gratuitement des fournitures aux enfants et en s'intéressant à tous les domaines liés à la scolarité : vêtements, cantines, voyages...



Des maires engagés pour la scolarisation

Dès son premier mandat, Jules Uhry met en œuvre un programme d'agrandissement et de création d'écoles. Cela permet de diminuer la densité de 56 à 47 enfants par classe entre 1913 et 1924. La municipalité se soucie également de la qualité des locaux et fait installer le chauffage central et l'eau chaude dans toutes les écoles entre 1928 et 1932. Après la deuxième Guerre mondiale, la création de nouveaux logements s'accompagne de nombreuses écoles, notamment sur la cité Rouher en 1947, puis en 1954 et en 1956. Les années 60 sont marquées par un effort maximum de la mairie pour répondre aux besoins de la population grandissante en matière d'établissements scolaires. Les groupes scolaires Nerval, Camus, ceux de la Cavée de Senlis, l'école maternelle Pergaud et Boucher permettent, en 10 ans, la création de 94 classes ! Une évolution qui se poursuit depuis. À ce jour, Creil compte 35 écoles maternelles et élémentaires, qui accueillent près de 5 000 enfants.



Elle remplace la petite école gratuite de travail manuel que M. Charles SOMASCO, chef d'industrie à Creil, a eu l'idée d'établir à ses frais dès 1887. Des ateliers de mécanique, de serrurerie et de menuiserie préparent les 160 apprentis de l'école à l'examen du Certificat d'Études Primaires Supérieures.

Des écoles nationales de renommée

Dès 1887, Charles Somasco, chef d'industrie creillois, établit à ses frais une école gratuite de travail manuel. Elle est transformée en 1902 en école primaire supérieure de Creil, avec ses ateliers de mécanique, de serrurerie et de menuiserie, qui préparent 160 apprentis au certificat d'études primaires supérieures. Grâce aux efforts de Jules Uhry, Creil a pu très tôt bénéficier de la présence d'écoles nationales professionnelles (ENP) : une école pratique de commerce et

d'industrie, qui forme des contremaîtres, chefs d'ateliers, agents d'études et de contrôle et prépare aux écoles nationales d'arts et métiers. L'ENP devient, en 1961, lycée technique d'État, et forme des techniciens préparés aux écoles nationales d'ingénieurs, au bac de mathématique et techniques. En 1927, une école pratique ménagère ouvre ses portes sur la propriété Rouher. Elle comprend une section professionnelle formant des couturières, et une commerciale formant des employées d'élite pour les affaires, les banques, les assurances, la comptabilité... Toutes les jeunes filles reçoivent une éducation ménagère complète qui les prépare à leur futur rôle de maîtresse de maison et de mère de famille. Dans les deux ENP, l'enseignement dispensé est gratuit et un matériel moderne est mis à disposition des élèves, garantissant une formation de qualité aux jeunes Creilloises et Creillois.